

Des dangers de l'utilisation de l'expression "*analyse d'argumentation*" dans la pédagogie quotidienne du commentaire de texte.

Pierre Delcambre



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/3338>
DOI : 10.4000/edc.3338
ISSN : 2101-0366

Éditeur

Université Lille-3

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 1982
Pagination : B3-B7
ISSN : 1270-6841

Référence électronique

Pierre Delcambre, « Des dangers de l'utilisation de l'expression "*analyse d'argumentation*" dans la pédagogie quotidienne du commentaire de texte. », *Études de communication* [En ligne], 1 | 1982, mis en ligne le 20 mai 2012, consulté le 23 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/edc/3338> ; DOI : 10.4000/edc.3338

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2019.

© Tous droits réservés

Des dangers de l'utilisation de l'expression "*analyse d'argumentation*" dans la pédagogie quotidienne du commentaire de texte.

Pierre Delcambre

- 1 (certes, cette formule apparaît peu dans nos libellés de sujets : on décrit plutôt les quelques pistes à choisir ; cependant c'est une formule utilisée habituellement comme "passe-partout" synthétisant l'attitude de commentaire de texte d'information ou de pub.)
- 2 Je voudrais 1) montrer les dangers (en particulier pédagogiques) de cette formule, 2) préconiser une formule du type "par quels moyens, dans sa relation avec son destinataire le producteur du texte en assure-t-il "l'efficacité", 3) proposer que la formule "analyse d'argumentation" soit utilisée le plus tard possible.
Argument essentiel : les étudiants ont trop tendance à juger un texte (en se donnant implicitement comme LE lecteur, et en prenant de la distance face aux éléments argumentatifs du texte, au mépris d'une analyse du type de rapports qu'entretient un producteur avec les récepteurs institutionnels du texte) pour qu'il n'y ait pas danger à leur dire "d'étudier l'argumentation d'un texte".
- 3 Il semble en fait que les études "d'argumentation" (Grize, Strawson, Perelman...) sont plus centrées sur l'efficacité des discours que sur l'activité argumentative comme art de persuader.
- 4 La recherche d'effets dans un texte ne passe pas forcément par l'argumentation. Un texte peut dissiper des incertitudes, renforcer ou renverser des convictions en appelant à des connivences déjà établies, en déniaient la légitimité de l'adversaire, et en laissant au second plan la valeur propre des arguments. On connaît bien des textes dont on juge la valeur argumentative bien faible ; ils ont pourtant une efficacité souvent redoutable.

- 5 Dénoncer la faiblesse argumentative d'un discours n'est le plus souvent que dire qu'on échappe aux effets d'un discours, qu'on n'est pas de ses lecteurs. C'est rarement dire que, récepteur institué du discours, ce discours qui devait nous toucher par son argumentation rate ses effets par maladresse ou incompétence.
- 6 L'essentiel est précisément à mes yeux de demander aux étudiants d'analyser le rapport de complicité (acceptabilité au sens de J.P. Faye ?) entre le producteur et les lecteurs qu'il se suppose, que son support lui propose dans leur hétérogénéité.
- 7 Nos étudiants sont en fait rarement les lecteurs des textes que nous leur soumettons et je pense que leur premier travail doit être d'installer ce lecteur pour ne pas s'y substituer. Ne pas s'y substituer comme ce juge qu'à été (est encore) l'intellectuel classique. Juge par position, juge de tout dans la distance de sa culture supposée. L'étudiant que je rêve n'est pas cette reproduction d'un intellectuel qui se juge au dessus, à distance de tout.
- 8 De là, retour à la case départ : voyez les propositions/

UNIVERSITE DE LILLE III

SCIENCE HUMAINES, LETTRES ET ARTS

DEUG LEA 1ère & 2è années
ENSEIGNEMENT DES TECHNIQUES
D'EXPRESSION

Villeneuve d'Ascq, le 30/4/1982

note d'information sur l'oral terminal de TE en 1982

Cette épreuve consiste en l'explication
d'un message non littéraire (article de presse,
publicité,...) Préparation : 1h; passage : 20mn.

Les candidats feront porter leur commentaire sur
les points suivants :
- Repérage de l'émetteur et du destinataire
dans le message et hors du message (réflexion sur le
support).

- Description des trajectoires d'argumentation.
- Analyse des sèmes; articulation du linguistique
que et du non-linguistique (message iconique, effets
de redondance ou d'opposition).
- En particulier pour la publicité, étude des
éléments favorisant la rétention de l'attention :
lisibilité, fonctions de captation et de persuasion.
- Objectif(s) au message et analyse de ses
contenus latents (jeu sur les motivations et l'idéo-
logie à travers le lexique et les références éventuel-
les).

L'organisation du commentaire (explication liné-
aire ou thématique) sera laissée au choix du candidat.
Il est rappelé qu'une étude de texte n'est pas un
résumé, la paraphrase devant céder le pas devant
une nécessaire distance critique éclairée par les
outils d'analyse utilisés durant les cours de l'année.

- 9 À titre d'exemple :
dans le texte suivant il est à mes yeux essentiel d'analyser son efficacité et non la qualité
de l'argumentation.
- 10 Je propose deux entrées :
- 11 1) quelle analyse vous suggère le rapprochement de cette écriture avec l'éloquence de
meeting. (étude du rapport entre le producteur et le récepteur de ce texte paru dans le
Chasseur Français, dans le cadre d'une étude de la place politique prise par les
"consommateurs dans la période de la montée de la gauche, 1976-1977).
- 12 2) quelles différences de traitement y a-t-il entre la critique de l'adversaire (écologiste...)
et du "tiers" de l'émission de TV dont il est question (le journaliste animateur d'une
émission de consommateurs) ?



U n sujet explosif choisi par Philippe Sautouy pour son émission « A la bonne heure, du vendredi 14 janvier à 19 heures.

Sujet d'autant plus explosif qu'après des années de propagande y sans succès on finit par gâcher ces manifestations de forte chasseurs.

No nous y trompons pas. Les écologistes d'aujourd'hui ne sont pas certains provocateurs, spectateurs de la subversion, qui se disent « écologistes ». Ils ont fait comprendre le public, et cela lui profite ne pas approuver la chasse quand on n'y connaît rien.

On nous dit, le chasseur sait très bien, lui, que donner la mort au gibier ne lui procure aucun plaisir. Tuer le gibier est une nécessité mais ce n'est pas de ce qu'il s'agit.

C'est ce que dit, d'ailleurs, un arrêté de la Cour de cassation qui fait évidemment tort à son Altesse, lui, ne le est pas. Il quand on lui décrit le chasseur comme un sadique, il finit par pencher du côté des faiseurs de troubles alors que les véritables écologistes reconnaissent volontiers le rôle indispensable de la chasse dans l'équilibre biologique naturel.

Le malheur, c'est que nous n'avons pas devant nous M. Bernard Magnin, directeur de l'Office national de la chasse, et moi-même, un véritable écologiste. Notre interlocuteur s'est déjà fait remarquer par ses actions violentes à l'occasion de l'ouverture de la chasse au gibier d'eau, à la forêt, à la sauvegarde et autres manifestations à caractère cynégétique. C'était le fondateur de

« l'Association des opposants à la chasse » dont on se demande si lesdits opposants n'ont un jour pu s'inscrire au dossier de la faune sauvage et des sites naturels.

C'est peut-être...

Bref, première escarmouche quand Philippe Sautouy, avec Jean-Jacques Rousseau, me demanda mon opinion sur la chasse qui endurcit le cœur et maltraitent le corps, accoutume au sang et à la violence. Comme quoi, vous plus de deux siècles, on faisait des gâchis à partir de cas particuliers. En outre, Rousseau assimilait sans doute la chasse à la guerre et préparait à la Révolution. Révolution qui ne fut pas un massacre, etc. ainsi que chacun sait.

En tout cas, je n'ai jamais vu un chasseur soit spécialement cruel. Au contraire, lorsqu'il est légitime on le voit légèrement inquiet, mais toujours, on ne le voit pas s'appliquer. A moins qu'on le renvoie immédiatement en arrière.

Il n'est de dire que notre opposant à la chasse ne comprend pas ce qu'il faut dire sur le gibier pour ensuite le régler. Il est bien sûr, mais le chasseur n'est pas un lionneur, et le droit de grève n'est pas volontaire quand on est un chasseur. Je n'ai, à ce sujet, rien à dire sur la possibilité de faire.

Opposant avait donc entamé ses attaques violentes, bien que nous ne sommes de son côté et nous n'ai compté manquer un point en citant les paroles de l'écologiste du Nord, grand chasseur, président d'une société d'écologie et de chasse, qui n'est pas un opposant, et qui avait déclaré qu'en France, sur deux millions de dual

de porteurs de permis, il y avait deux millions de sites naturels, « s'agissant de notre opposant de résoudre le problème que j'ai connu pas ce genre d'écologie psychologique.

Mais si on l'écologie est un caractère de genre, c'est un passage des bandes de films d'actualité. C'est, alors que l'on voit les harpes écologistes à l'égard des chasseurs, qui m'ont fait dire en 1975, à l'ouverture de gibier d'eau, « les images de manifestations d'écologie subversive, et je pense que une telle démonstration n'a pas servi la cause des vrais écologistes qui sont des gens sérieux, sérieux, déterminés à la nature autrement qu'en faisant des objections ou en attendant les procès.

Mais la meilleure, c'est l'opinion que nous la soirée sans gibier étranger, mais nous précisons que nos mouvements n'ont pas encore été à l'époque, et nous les chassiers privés de gibier délibérément sur les plages et devant les spectacles écologistes. « demandant l'écologiste de lui demander d'arrêter le chasseur, sur lequel on voit, dans la vision d'un écologiste de cadavres encore tout chauds sur les plages de Crotay, écrit Saint-Vallier.

En vérité, il n'y avait eu un moment beaucoup mieux que se sentait prêt à l'époque. Dans le Centre ou dans le Midi. Un opposant dit de chasseur, avec un point qui avait trouvé un revolver dans un grenier.

Preuve que les opposants sont d'autant plus féroces qu'ils sont pas de contre-indicateurs car ils peuvent obtenir leur chapelet de grains cynégétiques sans s'en rendre à qui parler.

1) Conditionnement : qui se rapporte à la chasse.

Après ces modestes réconfortants de l'écologie, je crois que nous imposons le discours d'un garde-chasse américain par distribution. C'est le discours en fait d'un garde-chasse, forcé. Et on connaît l'amitié que ces gens portent à la gent lapine, d'ailleurs de la forêt française. Il est vrai que l'interdiction de tir aux pigeons en France depuis une vingtaine d'années. Ce qui est manifestement l'une des interventions de la Cour suprême et l'arrêt de la Cour d'Amiens en 1954.

En tout cas, le débat commençait à s'animer tant il y a eu d'incidents d'entente écopés des marins sans protester. Et Bernard Magnin d'ajouter la constance des chasseurs de la Vallée de Saône, qui ont été très violents et autres incidents provocateurs sans même protester. Randon, homologue à nos confrères en sont Hovet qui avait heureusement compris le manœuvre des travailleurs faire des « martyrs » victimes de petits plombs.

« Nous n'avons pas d'autre moyen que de descendre dans la rue », prétend notre opposant qui croit ainsi séduire les amis des ennemis.

Abordant la question des chasses « à la journée » et des chasses on battue, mon vis-à-vis comptait peut-être créer un certain désaccord entre le directeur de l'Office national de la chasse, Bernard Magnin, et Louis de Riquez, fondateur du Comité de défense de la chasse et du tir, lequel défend toutes les chasses et même le tir aux pigeons. Mais il paraît fort étonné quand Bernard Magnin déclare que l'Office n'était pas une organisation de chasse, s'il plaçait à certains de tirer du gibier de volerie, c'était autant de gibier naturel et sauvage d'économiser. Magnin, pour la question de sentimentalité, il se désolait de voir de malheureux volontaires ne-plombs, incapables de voler, car

dans la chasse il faut conserver l'esprit de sportivité, je crois que l'habillage de faire bien prévenir, plutôt à haute altitude, est beaucoup plus surprenant que l'habillage de la volerie dans une usine à poulets. Lesquels n'ont absolument aucune chance d'en rattraper, tandis qu'à la chasse il y a, si je ne m'abuse, beaucoup de place à côté.

Tout au long de l'émission, ce ne fut qu'une succession d'insinuations tendancieuses de la part de l'opposant, et dans un débat sur la chasse il convenait tout de même de ne point débiter sur des considérations politiques. Bernard Magnin n'en exposa pas moins que la contribution des chasseurs se montait au total à 500 millions de francs. Soit cinquante milliards d'anciens francs, dans lesquels l'Office intervenait pour 15 milliards de centimes.

Sommes rondellets au demeurant. Consacrées en totalité à l'angelisation de la chasse, à la garde, au maintien et à la sauvegarde des milieux humides et des sites naturels indispensables à la conservation des espèces animales et sauvages, gibier et non gibier.

Par le canal des fédérations départementales et de l'Office, telle est la contribution de ceux que l'on nomme « assassins » à la conservation de la nature et de la faune sauvage. C'est pourquoi je me suis permis de demander à l'opposant par quel il comptait remplacer la chasse qu'il est si acharné à voir disparaître. On remplacera les chasseurs par des écologistes, me dit-il sans rire. Sans réfléchir de quel genre d'écologie il était question. Mais quand je lui demandai où trouver le « gibier » indispensable à la sauvegarde de la nature, justement, en précisant Bernard Magnin de bien vouloir préciser, il eut cette réponse admirable, bien dans la note de ceux qui veulent tout avoir sans jamais payer : « On fera voter des taxes parcellaires et des impôts nouveaux. » Bravo !

Louis de RIQUEZ.

2) Tir aux plateaux : tir sur cible mobile constituée par des plateaux d'argile.

RÉSUMÉS

L'utilisation de l'expression "analyse d'argumentation" apparaît problématique dans le cadre de l'apprentissage du commentaire de texte. En effet l'utilisation de cette expression pousse les élèves à ne se concentrer que sur les passages argumentatifs (au sens de persuasifs) des textes et à faire de l'argumentation le seul garant de l'efficacité d'un texte au détriment d'autres effets. Parmi ceux-ci l'auteur propose d'insister plus particulièrement sur la notion de connivence qui peut être tissée par le producteur du texte avec ses lecteurs. Deux exemples pratiques sont proposés.

INDEX

Mots-clés : techniques d'expression (TE), commentaire de texte, pédagogie, argumentation

Keywords : expression techniques, commentary, pedagogy, arguing